



© LID

## Mieux comprendre l'agriculture - Module B

### Focus production et prise en charge des pommes de terre bio

Ce cours sous forme de visites d'exploitations et d'entreprises de commercialisation et de transformation fait suite au premier module du 10 juin « Mieux comprendre l'agriculture : *Généralités sur l'agriculture, politique agricole et labels* ». Il est possible d'y participer sans avoir suivi le premier module. Les participant-e-s auront l'occasion de découvrir une ferme bio spécialisée dans la culture des pommes de terre et autres grandes cultures ainsi qu'un centre collecteur de pommes de terre.

**Date** Lundi 26 août 2024

**Lieu** Région Gros-de-Vaud (VD)

**Rendez-vous** : Ch. Du Chatelard 16, 1044 Fey

**Responsables** Ludovic Piccot, AGRIDEA, [ludovic.piccot@agridea.ch](mailto:ludovic.piccot@agridea.ch)

Franziska Hoffet, AGRIDEA, [franziska.hoffet@agridea.ch](mailto:franziska.hoffet@agridea.ch)

**Nr. du cours** 24.304 B

**Objectifs** **Les participants :**

- connaissent le fonctionnement d'une exploitation de grandes cultures;
- discutent avec les agriculteur-trice-s sur les thèmes importants et leurs enjeux ;
- découvrent le cheminement des pommes de terre chez un grossiste ;
- comprennent les enjeux de la commercialisation des produits agricoles à différentes échelles.

**Public** Toute personne ayant une activité en lien direct ou indirect avec l'agriculture et/ou les produits agricoles, et souhaitant perfectionner ses connaissances de l'agriculture.

**Remarques**

Ce cours est constitué de 2 parties :

**Le module A du 10 juin 2024** « Généralités sur l'agriculture, politique agricole et labels » fait office de cours de base. Il est cependant possible de s'inscrire à chaque cours individuellement.

**Un transport** peut être organisé depuis la gare d'Yverdon et d'Echallens, merci de contacter les responsables du cours.

## Lundi 26 août 2024

8h15

### Arrivée et Accueil

à la ferme Organice Productions de Samuel Emery  
Ch. Du Chatelard 16, 1044 Fey

8h30

### Visite d'exploitation- [Organice Productions](#)

- Présentation générale de la ferme.
- Production de la pomme de terre, tournesol, et maïs.
- Opérations culturales, variétés, traitements, contrôles qualité, récolte.
- Gestion du personnel et des aspects administratifs.
- Commercialisation.

*Samuel Emery, agriculteur*

10h30

*Déplacement en voiture à Inoverde Bercher, Place de la Gare 9, 1038 Bercher*

10h45

### Visite de la centrale de stockage et distribution Inoverde Bercher

- Réception et stockage des pommes de terre.
- Lavage, triage et emballage.
- Logistique et commercialisation en gros.

*Stéphane Guerra, responsable de site Bercher*

12h15

*Optionnel : déplacement en voiture dans un restaurant de la région*

12h30

Repas optionnel dans un restaurant de la région

14h00

Fin du cours

## Informations pratiques

### Tarif du cours (Module B)

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation

- **CHF 90. – / Demi-jour**

Autres participant-e-s

- **CHF 150. – / Demi-jour**

**Les vacances (ex : repas, transport, etc.) s'ajoutent et sont à confirmer en fonctions des dépenses effectives (entre CHF 30 et 60.-).**

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

### Inscription (Module B)

[24.304 B](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions)

### Délai d'inscription

18 août 2024

### Informations

+41 (0)21 619 44 06  
[cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.